



N° 175 Site officiel : [www.bully.fr](http://www.bully.fr)  
Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - [mairie@bully.fr](mailto:mairie@bully.fr)  
Heures ouverture : Lundi de 14h à 17h - Mardi mercredi jeudi de 9h à 12h  
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 9h à 11h (sauf Juillet/Août)  
Police municipale : 06.84.19.68.86 - [police municipale@bully.fr](mailto:police municipale@bully.fr)  
Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins : [communication@bully.fr](mailto:communication@bully.fr)

Décembre 2012



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ACCES AUX ECOLES → → → → ATTENTION .... PRUDENCE !

Nous recommandons aux conducteurs de véhicules à moteur d'être très prudents et vigilants aux abords des deux écoles, rue du Pré de la Cour et rue de la Poterne, du fait des travaux d'extension et de réhabilitation du restaurant scolaire, rue des Romains. La circulation, tant piétonne que routière, y est dense aux heures d'entrée et sortie des écoles, accrue par les engins du chantier ainsi que par les navettes des cars qui assurent chaque jour le transport des enfants. Nous vous demandons également de bien vouloir respecter les emplacements réservés au stationnement des cars et des véhicules transportant des personnes handicapées.

Nous comptons donc sur vous, chauffeurs, pour « lever le pied » et faire preuve de patience et courtoisie en cas de « bouchons », et sur vous, piétons, pour emprunter les trottoirs et passages protégés dans vos déplacements sur cette zone. Merci pour votre compréhension et collaboration.

### Piétons la nuit:

Durant l'hiver, des piétons (notamment des enfants), souvent habillés de sombre, sont appelés à circuler au bord des routes dans l'obscurité. Pour plus de sécurité, nous vous conseillons de porter un équipement fluorescent (gilet, brassard,...) lors de ces déplacements nocturnes, afin d'être plus visible aux automobilistes et ainsi éviter tout accident.

### Fermeture du village le 8 décembre:

Pour la fête des Lumières le 8 décembre, le centre-village sera fermé de 17h30 à 22h. Le stationnement sera interdit sur la place à partir de 17h.

**Bacs à déchets individuels :** Nous vous rappelons que les bacs individuels ne doivent rester à demeure sur les trottoirs. Par souci d'hygiène et d'esthétique, merci de bien vouloir les rentrer rapidement après le ramassage sous risque d'enlèvement.

### Recensement militaire (ou recensement citoyen) :

Vous venez d'avoir 16 ans : Faites-vous recenser !

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Pièces à fournir : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille. Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Attention : cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national de Lyon.



**Fermeture de la mairie :** La mairie sera fermée le samedi 1<sup>er</sup> décembre, le lundi 24 décembre et le lundi 31 Décembre 2012.

### Associations de Bully : Bulletin municipal 2012

Les associations désirant communiquer dans le prochain bulletin municipal doivent envoyer

**impérativement**

articles et photos **avant le 15 décembre 2012** à [communication@bully.fr](mailto:communication@bully.fr)

### Repas de l'Amitié :

Les Séniors Bullylois étaient heureux de se retrouver le 21 octobre dernier pour partager ensemble le traditionnel repas de l'Amitié, à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale et de la Municipalité.

Les personnes qui n'ont pas pu participer à cette rencontre seront visitées par les membres du C.C.A.S. et les élus, le samedi 8 Décembre prochain.

### Médaille de la famille:

L'Union Départementale des Associations Familiales nous propose de remettre cette distinction honorifique aux personnes ayant ou ayant eu au moins 4 enfants. Toutes les familles désireuses de recevoir cette médaille peuvent se faire connaître en mairie, ou auprès de Marie Hélène THOMAS, avant le 31 janvier 2013 afin de remplir le dossier nécessaire. Ces distinctions seront remises lors de la fête des Mères 2013.

**Columbarium de Bully** : Un columbarium et un jardin du Souvenir sont disponibles dans le cimetière de Bully pour recevoir les urnes funéraires. Vous trouverez tous les renseignements à la mairie ou sur le site communal.

## INFOS DES ASSOCIATIONS

**Téléthon** : Vendredi 7 décembre, le traditionnel lâcher de ballons au profit du Téléthon aura lieu à partir 17h dans la cour de l'école publique. 0.50 le ballon. Vente à partir de 16h15.

**Comité St Polycarpe** : Messes à Bully en Décembre :

❖ Samedi 8 décembre à 18 h : Fête de la Vierge Marie.

A 19h (précises) : **CONCERT GRATUIT** pour la Fête des Lumières, après la messe.

Christian MASS, organiste et compositeur, sur l'Arbresle donne un concert (40 minutes environ).

Au programme:

- |   |   |
|---|---|
| - Choral "Num danket alle Gott" de Karg Elert   | - Fête de Langlais                      |
| - Office de la Vierge Marie n° 42 de Tournemire | - Sonate (Adagio) de Merkel             |
| - Symphonie (Intermezzo) de Barié               | - Andante (Chœur de voix humaines)      |
| - Clair de lune (pièce de fantaisie) de Vienne  | - Prélude BWV 544 (si min) de J.S. Bach |

C'est toute une richesse d'œuvres, très variées, qui nous attend ce soir là.

❖ Lundi 24 décembre: Messe de la veillée de NOEL à 21h.

A partir de 20h30, Christian MASS, organiste et compositeur, donnera un préambule sur divers "Noël" variés... (avec des œuvres de Guy Morançon, Fredrich Karg Elert, J0.S.Bach Dietrich Buxtehude et Jean Bouvard).

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

### Fête des Lumières :

Le comité d'animation de Bully vous attend le 8 décembre 2012 à partir de 18 heures sur la place du village.

Au programme :

Défilé aux flambeaux

Spectacle clownesque

Sculpture sur ballons

Concert d'orgue en l'église

Vin chaud servi par Myriam

Dégustation de crêpes chez Damien et Laetitia

Soupe et restauration rapide assurée par les classes en « 3 »

Et l'arrivée tant attendue...du Père Noël!



### Classes en « 3 » :

Les classes en « 3 » vendront des brioches au profit de la fête des classes les 20 et 27 janvier ainsi que les 10 et 17 février. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

## INFOS DIVERSES

**Cars du Rhône** : Depuis le 1er septembre 2012, sur l'ensemble du département du Rhône, quel que soit son titre de transport (tickets, cartes, abonnements) et quel que soit son profil (scolaire/étudiant ou tout public), chacun a accès à l'ensemble des lignes et des services des Cars du Rhône.

Pour en savoir plus : Tél. : 0800 869 869 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 12h00. Pour toute précision : [info@rhone.fr](mailto:info@rhone.fr)

## DATES A RETENIR

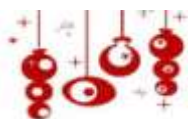
7 décembre : Lâcher de ballons au profit du Téléthon

8 décembre : Fête des Lumières (Comité d'animation)

8 décembre : Concert gratuit à l'église de Bully

15 décembre : Loto de Noël (Comité d'animation)

13 Janvier 2013 : Vœux du maire à 11h, salle du Repiel



Joyeuses Fêtes à Tous

